



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA SOMME

Amiens, le 10 OCT. 2016

Préfecture de la Somme

Direction des Affaires Juridiques
et de l'Administration Locale

Bureau des Élections
et du Conseil aux Collectivités Locales

Affaire suivie par :

M^{me} Blandine CALVEZ ☎ 03.22.97.80.43

M. Fabrice GUYART ☎ 03.22.97.80.61

Fax : 03.22.97.81.93

pref-collectivites-locales@somme.gouv.fr

Référence à rappeler : DAJAL/BECCL/ n° 2016-0236

Le préfet de la Somme

à

**Monsieur le président du Conseil
départemental de la Somme**

**Mesdames et Messieurs les maires du département
Mesdames et Messieurs les présidents des établissements
publics de coopération intercommunale du département**

En communication à

Mesdames les sous-préfètes de Montdidier et Péronne
Monsieur le sous-préfet d'Abbeville

Objet : Catalogue des délibérations de fiscalité directe locale 2016.

J'ai l'honneur de vous informer de la parution du catalogue des délibérations de fiscalité directe locale 2016.

Ce catalogue dresse la liste des délibérations relatives à la fiscalité directe locale et propose des modèles afin de faciliter la rédaction de ces dernières par les collectivités.

Ces documents sont consultables sur le portail du ministère de l'Intérieur dédié aux collectivités locales, à l'adresse suivante : <http://www.collectivites-locales.gouv.fr> (rubrique : *Finances locales / Les recettes / La fiscalité locale / La fiscalité directe*).

Mes services restent bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général,

Jean-Charles GERAY